Vous êtes un **GARAGE OU CENTRE DE CONTRÔLE TECHNIQUE ?**

L'AIDE AIRBONUS

↘ **Jusqu'à 25 000 € de subvention**

© hedgehog94

OFFRE LIMITÉE, JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2018.

Bénéficiez d'une aide financière et réduisez les risques pour vos salariés.

Pour plus d'infos, connectez-vous sur ameli.fr/employeurs et contactez votre caisse régionale CARSAT, CRAMIF (pour l'Île de France) ou CGSS (pour les DOMS).

SÉCURITÉ SOCIALE
L'Assurance Maladie
RISQUES PROFESSIONNELS